

Obtenons des avancées concrètes

Nous pouvons reconnaître au moins un mérite à la politique gouvernementale : sa cohérence. Petit à petit, mesures après mesures, le gouvernement s'en prend aux droits et au pouvoir d'achat des uns et des autres : fonctionnaires, salarié-es du privé, retraité-es, étudiant-es... Personne n'est épargné. Enfin, si, une certaine catégorie de la population est épargnée : les plus aisé-es. La politique fiscale et sociale qui se dessine est menée en faveur de ces dernier-es au détriment de la solidarité et de la justice sociale. A ces attaques cohérentes, nous devons réagir avec la même cohérence en nous unissant et en agissant pour faire reculer le gouvernement et montrer qu'une autre politique est possible.

A Paris, le SNUipp-FSU est déterminé à obtenir des avancées concrètes de la part de l'académie, notamment concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap. Deux groupes de travail ont été créés à la demande du SNUipp-FSU. Trop souvent, les enseignant-es sont laissé-es seul-es face à leurs difficultés. Ce n'est plus tolérable. Dans le même temps, le SNUipp-FSU a demandé que la prochaine carte scolaire soit débattue rapidement en raison des dédoublements prévus en CP en REP et CE1 en REP +. Il n'est pas question que ces mesures dégradent les conditions d'enseignement dans les autres niveaux des écoles concernées et les autres écoles.

Concernant les rythmes scolaires, le SNUipp-FSU invite les équipes à lui faire remonter rapidement les vœux votés en Conseil d'école. Notre syndicat sera reçu prochainement par le Recteur afin de revendiquer la consultation des enseignant-es sur l'aménagement du temps scolaire, les vœux seront un point d'appui essentiel pour être entendu.

Jérôme Lambert, secrétaire départemental

Sommaire

- p. 2 Rencontre SNUipp-FSU/
Maire adjoint à la Maire de Paris
- p. 3 CDEN : compte-rendu de la réunion
du 9 novembre
- p. 4 Prochaines opérations administra-
tives ; infos carrière
Prochaines réunions d'info syndi-
cale
- p. 5 CHSCT : compte-rendu de la réu-
nion du 19 octobre
- p. 6 Bulletin d'adhésion

Rencontre SNUipp-FSU/Mairie du 19 octobre

Mme Cordebar, devenue Maire du 10^{ème} arrondissement, a été remplacée fin septembre par M. Bloche en tant qu'adjoint à la Maire de Paris chargé des affaires scolaires et à la petite enfance. Le SNUipp-FSU a donc demandé à le rencontrer afin d'aborder différents points concernant les écoles parisiennes. M. Bloche venant d'être élu sur sa nouvelle mission, certaines réponses ont été différées.



Rythmes scolaires : consultation des enseignant-es

Le SNUipp-FSU Paris a rappelé son analyse de la réforme des rythmes scolaires et de son application parisienne et a réaffirmé le rejet majoritaire des enseignant-es de celle-ci. Il n'est pas possible que la Mairie de Paris refuse d'entendre les collègues et continue de s'enfermer dans le dogmatisme. Nous avons donc réaffirmé la demande de consultation urgente de la communauté éducative et avons informé M. Bloche du vœu que notre syndicat a proposé au vote des conseils d'école. Il a rappelé que la Maire de Paris avait acté le maintien de l'organisation actuelle au sein des écoles. Ceci dit, il a pris acte de la demande de notre syndicat et se laisse le temps de la réflexion pour nous répondre dans l'attente de la tenue des conseils d'école.

ASEM et ATE : pénurie en cette rentrée

Le SNUipp-FSU a dénoncé la manque d'ASEM au sein des écoles parisiennes et le non-remplacement récurrent des agents avec toutes les dégradations que cela engendre pour les agents de la Ville, les enfants et les enseignant-es. Pour M. Bloche, le sujet n'est pas nouveau. Pour l'instant, la DASCO a eu la possibilité de recruter 40 vacataires ce qui devrait « répondre à l'urgence de la situation ». Le SNUipp-FSU a rappelé qu'une réponse plus durable passe par des créations de postes statutaires et non de quelques dizaines de postes précaires. Sur ce sujet, l'adjoint au Maire a indiqué que des arbitrages de la ville seraient rendus dans le prochain budget.

Budget parisien consacré aux écoles parisiennes

Le SNUipp-FSU a interrogé M. Bloche sur le prochain budget de la Ville et a rappelé ses revendications (classes de découvertes, transport en car...). Pour l'instant, le budget n'est qu'en préparation. Des échanges devront avoir lieu ultérieurement.

Budget participatif : non aux dérives

Le SNUipp-FSU a redit son opposition à ce que ce budget finance les obligations de la Mairie (toilettes, réfection de la cour, insonorisation du réfectoire, équipement informatique...). De plus, ce budget qui finance des obligations ne doit pas dépendre de l'implication de quelques parents d'élèves : ceci entraîne une trop grande inégalité territoriale. M. le Maire adjoint a reconnu lui-même que ce budget doit être considéré comme un « plus » et non comme une substitution aux obligations de la Mairie. Il s'inscrira dans cette démarche.

Équipement informatique : un renouvellement nécessaire

A la demande du SNUipp-FSU et au regard des besoins des écoles et de l'équipement obsolète, le syndicat demande, comme il le fait en groupe de travail avec la DASCO actuellement, que la Mairie mette en place un réel inventaire de ce qui existe déjà. Nous restons vigilants quant aux GAFAM* et à leur présence au sein des écoles.

Une discussion a eu lieu sur l'équipement informatique proposé dans le budget participatif des enfants. Pour le

SNUipp-FSU, les nombreuses demandes des collègues sont le signe de l'insuffisance de l'équipement informatique des écoles au-delà de l'équipement « socle ».

Nuisibles : il y a urgence

Le problème des rats ou souris à Paris et au sein des écoles n'est pas nouveau. La DASCO fait appel à un service extérieur qui semble ne pas fonctionner comme il le devrait. La Mairie s'est dite attentive à cette problématique. Un nouveau dispositif de piège plus écologique est en train d'être testé dans certaines écoles.

Scolarisation des élèves de moins de trois ans

Comme il l'avait déjà fait remarquer à l'Académie, le SNUipp-FSU Paris a dénoncé les termes de la nouvelle affiche d'information pour les inscriptions en école maternelle. Auparavant, il était noté que les enfants pouvaient rentrer à l'école dans leur troisième année. Cette année, il est écrit qu'ils peuvent être inscrits à partir de deux ans. Ceci donne l'impression aux parents que leurs enfants peuvent être inscrits partout. Le SNUipp-FSU a alerté une nouvelle fois sur le dévoiement possible des classes accueillant les moins de trois ans qui pourraient être accueillis dans le seul souci de ne pas fermer de classes. Pour notre syndicat, le dispositif s'adresse aux élèves des milieux sociaux les plus éloignés de l'école. De manière générale, l'implantation d'une TPS doit répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge. Les moyens pour favoriser leur scolarisation doivent être fournis.

Le SNUipp-FSU rencontrera de nouveau M. Bloche dans les semaines à venir afin d'obtenir des réponses aux questions laissées en suspens.

* Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft.

CDEN : compte-rendu de la réunion du 9 novembre

Le CDEN est l'instance qui réunit notamment l'Académie, les représentant-es de la ville, les représentant-es des parents d'élèves et des enseignant-es. Ceci dit, force est de constater que les conseiller-es de Paris nommé-es pour représenter la ville sont toujours quasiment tous absent-es. Suite à l'interpellation du SNUipp-FSU, le nouvel adjoint au Maire a indiqué qu'il était déterminé à ce que cela change. Ce CDEN se réunissait principalement pour effectuer le bilan de la rentrée, le SNUipp-FSU est quand même intervenu en préambule sur différents points majeurs et a revendiqué un débat sur les rythmes scolaires.

Débats liminaires

En plus des rythmes scolaires, le SNUipp-FSU a tenu à pointer quelques enjeux majeurs de cette année scolaire.

Pénurie d'AVS/AESH : il y a urgence

Le SNUipp-FSU a tenu une nouvelle fois à dénoncer la pénurie d'AVS/AESH en cette rentrée. Cela n'est acceptable ni pour les élèves concerné-es qui ne bénéficient pas du droit qu'il leur a été reconnu par la MDPH, ni pour les enseignant-es, ni pour les autres élèves de la classe. La raison nous la connaissons toutes et tous : elle se trouve dans le manque de candidat-es à ces missions en raison des conditions d'emploi qui leur sont proposées. Pour le SNUipp et la FSU, à ce vrai métier, doit correspondre un statut de la fonction publique accompagné par une formation digne de ce nom.

Plus largement, les enseignant-es ne bénéficient pas de la formation qui leur est due afin de permettre d'accueillir et d'enseigner à ces élèves.

Pour le recrutement de candidat-es supplémentaires sur liste complémentaire

Durant l'été, au regard du faible nombre d'enseignant-es titulaires sans poste dits en surnombre, le SNUipp-FSU a revendiqué le recrutement de candidat-es sur la liste complémentaire. Sans cela, l'Académie aurait recours rapidement à l'embauche de contractuel-les. Durant l'été, l'Académie a eu l'autorisation du Ministère pour recruter 15 candidat-es supplémentaires, mais cela n'est pas suffisant. Partageant cette analyse, l'Académie a demandé la possibilité de recruter à nouveau 30 candidat-es inscrit-es sur cette liste complémentaire. Le Ministère a refusé cette demande. Pour nous, il est donc clair que le gouvernement fait le choix de la précarité et de la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves. Si le Ministère ne revient pas sur cette décision, des personnels contractuels vont être embau-

chés rapidement et en nombre important au sein des écoles parisiennes. C'est dans ce cadre-là que les syndicats parisiens représentatifs ont envoyé une demande d'audience au Ministre. Le SNUipp-FSU a donc proposé à l'ensemble des élu-es au CDEN de s'exprimer afin de faire revenir le Ministre sur sa décision.

Manque d'ASEM et d'ATE

Depuis la rentrée, de nombreuses écoles se retrouvent avec un nombre insuffisant d'ASEM pour pouvoir fonctionner correctement. Ceci engendre d'énormes difficultés de travail pour les personnels concernés, pour les enseignant-es et dégrade les conditions d'apprentissage des élèves. Notre syndicat a déjà alerté l'Académie et la Mairie sur cette situation. Ceci dit, il nous a semblé indispensable que cette problématique soit soulevée en CDEN et réaffirmons notre revendication de la création d'emplois statutaires à la hauteur des besoins dans le prochain budget de la ville.

M. le Maire adjoint a rappelé la décision de la ville de recruter 40 contractuel-les et a soulevé que la suppression des contrats aidés (256 personnels travaillent dans les écoles pour principalement effectuer des tâches d'entretien) pourraient avoir des conséquences négatives. La Mairie travaille en ce moment pour trouver une solution.

Constat de rentrée

Le CDEN a débattu des mêmes chiffres que ceux transmis en CTA au mois d'octobre.

Effectifs : - 10 000 élèves en 10 ans

L'Académie a présenté le constat d'effectifs de rentrée : un peu plus de 127 000 élèves étaient scolarisé-es au sein des écoles maternelles et élémentaires publiques. Depuis 10 ans, les écoles ont perdu 10 000 élèves. Cette perte d'effectifs s'accélère puisqu'en deux ans, la perte a été de 5 500 élèves. La chute la plus brutale depuis quelques

années concerne l'école maternelle. D'ici à 2020, les écoles parisiennes devraient perdre 8 020 élèves supplémentaires.

La part des élèves du public par rapport au privé baisse de 0,5 % en cette rentrée, 78 % des élèves du premier degré restent scolarisés dans le public. Par ailleurs, les statistiques montrent que les élèves qui quittent les écoles publiques ne vont pas de manière significative dans les écoles privées parisiennes, mais ce sont des familles qui quittent la ville et l'académie. Cependant l'ouverture d'une dizaine d'écoles hors contrat en cette rentrée est tout de même notable.

Rythmes scolaires : pour la consultation des enseignant-es !

Même si le sujet n'était pas à l'ordre du jour, le SNUipp-FSU a tenu à dénoncer une nouvelle fois les conséquences de la réforme des rythmes scolaires et son application parisienne. Une nouvelle fois, le SNUipp-FSU a revendiqué la consultation des enseignant-es et plus largement de la communauté éducative sur l'aménagement du temps scolaire. Le Maire adjoint a rappelé la position de la Mairie de Paris et le Recteur a indiqué qu'il n'était pas mandaté par le Ministère pour consulter les enseignant-es. Par ailleurs, l'Académie a indiqué qu'une enquête allait être lancée auprès du panel des 95 écoles déjà retenues pour l'enquête de 2015. Cette enquête portera sur les conditions d'enseignement et l'articulation scolaire/péri-scolaire. Pour le SNUipp-FSU, cela n'est absolument pas suffisant ! L'ensemble des enseignant-es doit être consulté sur des changements à l'aménagement parisien des rythmes scolaires.

Rappel : prochaines réunions syndicales

Informé, débattre... Tel est l'objectif des réunions et stages de formation syndicale. Les absences pour les « stages de formation syndicale » sont de droit, l'autorisation d'absence est à demander un mois à l'avance. Pour les « réunions d'information syndicale hors temps de service devant élèves », une attestation de présence sera remise lors de la réunion pour décompter 3 heures des heures d'animations pédagogiques ou de réunions dans la limite de 9h. Nous vous remercions d'informer le syndicat de votre présence par mail.

| RIS « Evaluation et avancement »

Mardi 28 novembre à 16h

Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau, 10ème

| RIS « Se spécialiser »

Mardi 5 décembre à 16h

Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau, 10ème

| RIS « AVS/AESH »

Lundi 27 novembre à 13h30

Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau, 10ème

| Stage « école maternelle »

Jeudi 1er février de 9h à 16h30

SNUipp-FSU national, 12 rue Cabanis, 14ème

Changer de département : permanences spéciales les 15 et 21 novembre

La circulaire sur les permutations informatisées devrait paraître prochainement, la saisie des demandes devrait se faire dans la foulée. D'ores et déjà, les personnels intéressé-es peuvent calculer leur barème provisoire (calculé suivant les règles de l'année passée) et consulter les statistiques des départs vers les différents départements les années passées sur le site du SNUipp-FSU Paris. Le SNUipp-FSU Paris organise deux permanences spéciales ouvertes à tou-ttes les collègues au local du SNUipp-FSU Paris (à l'angle des rues de Tourtille et de Pali-Kao). Un entretien à chacun-e sera accordé : mercredi 15 novembre de 12h à 17h et mardi 21 novembre de 15h à 18h.

Informations administratives diverses

| Formation continue : dysfonctionnements

Un certain nombre de collègues ont constaté des dysfonctionnements concernant les départs en stage de formation continue : difficultés de connexion à Gaïa pour obtenir les résultats, des collègues retenu-es selon les documents reçus pour la CAPD qui ne le sont finalement pas, des collègues qui ne reçoivent pas la réponse avant le stage... Le SNUipp-FSU est donc intervenu auprès du Rectorat. Les collègues qui rencontreraient des difficultés sont invité-es à contacter le syndicat.

| Stages nationaux ASH : les réponses du Ministère différées

La CAPN du 20 octobre n'a pas pu étudier les demandes de départ en stage MIN ASH, les réponses du Ministère sont donc différées. Le SNUipp-FSU préviendra les collègues dès que les réponses seront officialisées.

| T1 : quid du versement de la prime d'installation ?

Les services du Rectorat ont répondu aux collègues concerné-es que suite aux derniers décrets PPCR, le versement de la prime d'installation était bloquée par la trésorerie générale. Les nouveaux textes nationaux ne remettent absolument pas en cause cette prime. Le SNUipp-FSU est donc intervenu et attend la réponse de l'Académie.

| Prochaine CAPD le 7 décembre

| Avancement et liste d'aptitude à la direction d'école

Concernant l'avancement plus rapide au 6ème et au 8ème échelon, une fiche de contrôle syndicale sera mise en ligne prochainement. Pour l'inscription à la liste d'aptitude à la direction d'école, les collègues concerné-es sont invité-es à écrire un mail au syndicat pour que les représentant-es du personnel puissent les informer une fois qu'ils auront à disposition les documents provisoires reçus.

Compte-rendu du CHSCT du 6 novembre

Le 6 novembre, lors du CHSCT, à l'initiative du SNUipp-FSU, un certain nombre de points concernant les écoles ont été discutés : présence de nuisibles au sein des écoles, problématique des élèves présentant de forts troubles du comportement voire violents, manque d'ASEM/ATE, manque d'AVS et travaux réalisés au sein des écoles. De nombreux cas d'établissements du second degré ont été abordés. Nous avons longuement aussi discuté de l'inondation survenue sur le site Visalto (le Rectorat) fin septembre. Un compte-rendu global de la réunion est en ligne.

Multiplication des écoles en crise, encore et toujours !

Comme nous le faisons dans tous les CHSCT et dans l'ensemble des instances, le SNUipp-FSU est à nouveau intervenu pour rappeler la situation des élèves présentant de forts troubles du comportement. L'Académie reconnaît s'être saisie de cette question puisque la moitié du Conseil d'IEN de rentrée lui a été dévolue. Il s'agissait pour l'Académie de rappeler aux IEN les différents dispositifs existants. L'Académie reconnaît cependant que de nombreuses améliorations sont possibles. Le SNUipp-FSU a salué la tenue d'un groupe de travail sur cette question comme il l'avait demandé. Pour notre syndicat, il y a urgence ! Il n'est plus possible de laisser sans réponse ces élèves et leurs enseignant-es en souffrance.

Dans le cadre du Programme annuel de prévention académique 2017-2018, un groupe de travail sur la prévention des risques psycho-sociaux se tiendra aussi sur la question de « La violence subie par les personnels du 1er degré en raison d'élèves à comportement éruptif. »

Nous porterons les revendications construites collectivement afin de trouver des réponses pérennes et d'améliorer vraiment les conditions d'apprentissage des élèves et nos conditions d'exercice.

Travaux dans les écoles

A la demande du CHSCT, l'Inspecteur sécurité et santé au travail se déplace dans les écoles en travaux. Le CHSCT a demandé à ce qu'un suivi plus rigoureux des travaux soit mis en place et que les collègues de ces écoles soient informés de leur avancement. Le SNUipp-FSU invite les écoles concernées à contacter le syndicat pour obtenir aide et soutien en cas de besoin.

Présentation du travail de la psychologue du travail

Madame Kerambrun nous a présenté le bilan de son action pour l'an passé. En

plus de sa participation à différents groupes de travail (groupe académique sur les RPS, repérer et identifier des problématiques liées au travail, sensibiliser et former à la prévention des risques psychosociaux), elle a reçu 147 personnes en entretien. La rencontre se fait soit à la demande de l'intéressé-e, soit à la demande de la cellule des ressources humaines, soit à la demande de la hiérarchie.

Le point sur la médecine de prévention

Le service médical en faveur des personnels est animé par le médecin conseiller technique du recteur. Il fonctionne avec cinq médecins, la recherche d'un médecin du travail est toujours en cours. Le service a réalisé 1 621 consultations médicales qui se répartissent entre la surveillance médicale particulière (réintégration après un CLM, risque amiante), la médecine statutaire (accidents du travail...) et les consultations à la demande, soit des intéressés, soit de l'administration, soit des médecins de la médecine de prévention. Pour le SNUipp-FSU, la médecine du travail au sein de l'Education nationale n'est pas à la hauteur, le manque de médecins est criant.

La prévention des risques psychosociaux (RPS)

Différents groupes de travail sont prévus cette année : l'accueil et l'intégration de nouveaux personnels, la violence subie par les personnels du 1er degré en raison d'élèves à comportement éruptif, la communication des outils et informations liées aux situations à risque, étude des statistiques sur la base des indicateurs nationaux (absence pour raison de santé, violence au travail...). Les collègues sont invité-es à contacter le syndicat afin que nous puissions porter au mieux leur parole dans ces différents groupes et les soutenir au quotidien.

Présence envahissante de rats et souris au sein des écoles

La FSU a soulevé le problème récurrent

des nuisibles dans les établissements. L'Académie a dit être préoccupée par cette question et qu'elle en rediscutera avec la Mairie. A l'initiative de la FSU, un vœu a été adopté à l'unanimité : « Le CHSCT demande à la Mairie de Paris de faire de l'éradication des rats et des souris une de ses priorités de santé publique. »

Manque criant d'ASEM et ATE

Le SNUipp-FSU a alerté le CHSCT sur le manque d'ASEM. Depuis la rentrée, de nombreuses écoles se retrouvent avec un nombre insuffisant d'ASEM pour pouvoir fonctionner correctement. Ceci engendre d'énormes difficultés de travail pour les personnels concerné-es, et les enseignant-es et dégrade les conditions d'apprentissage des élèves. L'Académie s'est dite soucieuse de cette question et allait faire un état des lieux avec la Mairie. Pour le SNUipp-FSU, il y a urgence !

Dégât des eaux au rectorat

Le 24 septembre, un dégât des eaux très important s'est produit sur le site. L'équivalent d'une piscine olympique s'est déversé et a inondé l'aile Nord sur quatre étages. Tous les personnels concernés ont été avertis rapidement (110 postes de travail et salles de réunion). Certains services (CRH, une partie de la Masesh ...) ont été déplacés dans un lycée du 13ème, d'autres dans des lieux disponibles à Paris et enfin, quelques-uns ont été déplacés dans d'autres bureaux du rectorat. Les informations contenues dans les ordinateurs ont été récupérées et selon l'administration, peu de documents ont été abîmés. La FSU a tout de même demandé qu'un inventaire rigoureux des documents perdus soit effectué. Les expertises sont en cours et les travaux commenceront au plus vite afin de pouvoir à nouveau fonctionner correctement.

